Votez pour vos projets préférés!

Vous avez au moins 16 ans, vous habitez en Ille-et-Vilaine, alors rendez-vous sur la plateforme jeparticipe.ille-et-vilaine.fr entre le 1er et le 30 juin. Le budget participatif du Département vous offre l'opportunité de choisir les idées que vous souhaitez voir se réaliser. A vous de voter !

Pour cela rien de plus simple :

- 1- Rendez-vous sur la plateforme jeparticipe.ille-et-vilaine.fr entre le 1er et le 30 juin 2023.
- 2- Créez votre compte et votez pour vos trois projets favoris, peu importe leur localisation sur le territoire départemental.

Suite à la période de vote, les projets lauréats seront sélectionnés en fonction du nombre de voix obtenues dans la limite du budget alloué à chaque territoire. Ils seront dévoilés au début du mois de juillet, puis rapidement mis en œuvre avant la fin de l'année 2023.

Votez pour les projets qui embelliront votre quotidien, qui suscitent votre intérêt, qui correspondent à vos valeurs ou qui vous plaisent tout simplement.

Soyez acteurs de votre territoire, permettez à vos 3 projets préférés d'être financés et de voir le jour. C'est vous qui votez, c'est vous qui choisissez !

À vous de jouer!

Infos et règlement sur jeparticipe.ille-et-vilaine.fr

Publié le 19 avril 2023